

RESUME - CONSEIL MUNICIPAL DU 16.01.2019

1. Le compte rendu du conseil municipal du 05.12.2018 est approuvé

2. Projet de PLU - Etat d'avancement de la procédure

- a. Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte du compte rendu de la réunion du 18.12.1018 avec les personnes publiques associées. Cette réunion fait suite aux propositions de modifications sur le projet de PLU à la suite de l'enquête publique.
- b. Offre de service du cabinet « territoire demain ».

Le CONSEIL MUNICIPAL valide l'offre de service du cabinet « territoire demain » pour une assistance à maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'approbation finale du PLU. Montant : 4 060 € HT.

3. Pôles de développement en perspective

Le CONSEIL MUNICIPAL valide les orientations futures suivantes :

Pôle de développement	Localisation	Orientation d'aménagement
Economique - artisanat	Mioleine - les Plagnes	Création d'une zone artisanale (stockage matériaux, entrepôts, bureaux...) ...
Tourisme - administration	Chef lieu	Création d'une résidence de tourisme (emplacement : centre de vacances / périscolaire / parking) ...

4. Projet d'aménagement d'une nouvelle mairie

- a. Le CONSEIL MUNICIPAL valide les esquisses, désignation des locaux, plannings ainsi que le chiffrage des travaux suivants, sous réserve de l'inscription au budget des crédits correspondants.

Montants (source CAUE) :	
Montant travaux prévisionnel (hors mobilier mobile)	1 318 600 € HT
Montants maîtrise d'œuvre et études prévisionnels (18 %)	240 000 € HT
Planning (source CAUE) :	
Consultation pour le choix du maître d'œuvre	3.1 mois
Etudes + instruction PC	10.7 mois
Chantiers	12.6 mois
TOTAL	26.4 mois

- b. Le CONSEIL MUNICIPAL valide le devis de la SOCOTEC pour la réalisation du diagnostic plomb / amiante. Montant : 1 600 € HT (hors frais d'analyses) + 450 € HT par visite complémentaire.

RESUME - CONSEIL MUNICIPAL DU 16.01.2019

5. Sécurisation de la traversée « chef - lieu » - Acquisition de diverses parcelles

Le CONSEIL MUNICIPAL valide la promesse unilatérale de vente.

6. Perspective sur la continuation de la traversée routière

Le CONSEIL MUNICIPAL se prononce favorablement sur le prolongement, à terme, de la traversée routière de la Fruitière vers la Panthiaz.

3 tronçons se dessinent (1. Fruitière -> Les Génépis ; Les Génépis -> Panthaz ; Panthiaz -> Ville du Nant).

7. Point sur les remontées mécaniques

a. Rapport de principe de la nouvelle DSP

Le CONSEIL MUNICIPAL valide le rapport sur le principe concernant les modalités d'organisation de la nouvelle délégation de service public.

b. Validation du GER provisoire - saison 2018 / 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte des dépenses du fonds GER au 07.01.2019.

c. Extension du réseau pour l'alimentation des nouveaux enneigeurs à Crêt Béni

Le CONSEIL MUNICIPAL décide d'inscrire dans le projet de budget 2019 cet aménagement.

8. Acquisition de matériel de sonorisation (cinéma communal)

En faisant suite à l'acquisition d'une nouvelle installation de cinéma numérique (coût : 32 290 € HT financé par la communauté de communes), le CONSEIL MUNICIPAL accepte l'offre de SAS cinémas du Chablais, d'un montant de 2 000 € pour l'acquisition du matériel de sonorisation.

9. Coupe de bois - secteur de « Recon »

Le CONSEIL MUNICIPAL valide l'offre de l'exploitant BIDAL pour un prix de 5 € le m3 sur les parcelles 70 et 71.

10. Examen des demandes de permis de construire, déclarations préalables de travaux

11. Points divers

Le maire, Bernard MAXIT

